

Coulombs en Valois

Bulletin municipal - Octobre 2020

ENSEMBLE POUR VOUS



Votre Mairie

Mairie de Coulombs en Valois

2 rue de l'Église
77840 Coulombs en Valois
Tel : 01 64 35 60 23

Site internet : www.coulombs-en-valois.fr

Mail : mairiedecoulombsenvalois@gmail.com

OUVERTURE AU PUBLIC :

LUNDI : 8h30 à 13 h

MERCREDI : 9h à 12h

VENDREDI : 13h30 à 19 h

SAMEDI UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

l'accueil téléphonique est assuré tous les jours.

Depuis le 15 juin,
nous avons le plaisir de travailler
avec Marie-Pierre RICHARD
notre nouvelle responsable administrative

Sommaire

PAGE 2

Sommaire

PAGE 3

Le mot du Maire

PAGE 4 et 5

Travaux effectués : Avant/après

PAGE 6

Nos commerces

PAGE 7

Nos artisans et entreprises

PAGE 8 à 10

Les associations

PAGE 11

Informations

PAGE 12

Vivre avec nos animaux

PAGE 13

Vivre ensemble

PAGE 14

Vie Municipale

PAGE 15

Entretien et Balayage

PAGE 16

Espaces déchets verts

PAGE 17

Consignes Sanitaires

PAGE 18 et 19

Informations Déchetterie d'oquerre

PAGE 20

Etat civil

PAGE 21 à 23

Infos pratiques

PAGE 24

Numéros utiles

Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens ,

Comme vous le savez le conseil municipal a été renouvelé dans sa totalité suivant les élections municipales du 15 Mars 2020 et la passation a eu lieu le 23 mai 2020 à la fin d'une période de confinement de 2 mois.

Cette épidémie de COVID 19 a provoqué des bouleversements dans tous les domaines et nous a notamment empêché de communiquer avec vous d'une manière habituelle.

La passation avec l'ancienne équipe et notre prise en main des affaires courantes de la Mairie n'ont pas été habituelles non plus.

Vous pouvez donc vous demander ce que nous avons fait depuis, mais que font-ils ?

Nous allons vous donner un aperçu de nos actions depuis le printemps, vous trouverez dans ce journal un récapitulatif de certaines tâches, qui ont dû être faites, dans l'urgence, et comme les meilleurs commentaires ne remplacent pas des images, vous trouverez quelques photos dans la rubrique avant-après que vous nous laissez apprécier.

Malgré tout, nous ouvrons le dépôt pour les déchets verts le 12 Septembre 2020 selon notre programme d'élection.

Je tiens à remercier les artisans qui se sont mobilisés et les membres de mon équipe impliqués dans l'exécution de ces travaux d'urgence et particulièrement André Bonnard et Bernard Menu.

Nous restons à votre service. Continuez de prendre les précautions nécessaires contre le COVID 19.

Bien à vous,

Catherine Boudot

Votre Maire

Avant / Après

Ce qui a été fait

PLACE DE LA MAIRIE :

Les candélabres (1) qui penchaient et menaçaient de tomber, ont été réparés.

La rampe pour monter à la mairie qui était mangée par la rouille a été remplacée en partie.

La chaîne et le poteau qui interdisent l'accès à la pelouse ont été remis en place.

Réfection du trou béant du toit du coffret électrique (2)

NETTOYAGE DU TERRAIN pour accueillir des déchets verts (4) (camions de terre, gravats, branches) tout a été enlevé.

MISE EN PLACE EN URGENCE DU PLAN COVID-19 pour la réouverture de l'école en juin, avec marquage au sol, commande de produits spécifiques, en collaboration avec l'équipe enseignante.

SALLE DES FÊTES :

Inspection par le SDIS le 24 juillet 2020, (inspection régulière tous les 5 ans), résultat de cette inspection : **Avis défavorable !** Suite à des remises aux normes et **travaux non effectués depuis le dernier rapport de 2014 !** et documents non transmis depuis 1987 !

En prévision de l'examen du dossier par la commission de sécurité de la préfecture le 27 août 2020 et suite au rapport du SDIS, nous avons eu moins d'un mois pour remettre au maximum en conformité et éviter la fermeture de la salle :

Remise en conformité électrique, contrôle par VERITAS, mise à jour du plan d'évacuation obsolète, création d'un nouveau règlement de la location pour la salle, installation de portes coupe-feu et de groom (en cours), fermeture du passe-plat (3), suppression des cloisons non coupe-feu, remplacement de la hotte hors service (en cours).

..... tout cela pour un montant de 12 000 €

NOUS ATTENDONS LA RÉPONSE DÉFINITIVE DE LA PRÉFECTURE.



(1)

(1)

(2)

(3)

(4)

Voici quelques photos de travaux effectués

L'équipe municipale :

Remercie les employés communaux pour leur investissement dans la commune, ils ont fait un très bon nettoyage, ainsi qu'une remise en état générale.



Nettoyage entrée de Bremoiselle



Bouchage d'un trou



Réfection de la chaussée



Nettoyage et protection du lavoir de la route de Crouy



Création d'un espace de déchets vert



Remise en état du terrain de pétanque vert



Tableaux donnés par Bernard Menu pour l'école maternelle



Traçage pour les enfants dans la cour de l'école



Création d'une place PMR devant la salle des fêtes

Etat de l'atelier à notre arrivée



Nos Commerces

Benoit et Aurélie vous accueillent au Restaurant

« Aux rendez-vous »



du lundi au vendredi de 8h30 à 20h30
samedi de 9h à 13h en bar/tabac



du lundi au vendredi pour le restaurant

pizzas à emporter le vendredi soir

Privatisation de la salle pour vos événements
privés/soirées à thèmes.

Térasse d'été



38 grande rue 77840 Coulombs-en-Valois
01 64 35 60 00
06 44 26 97 98
Mail : auxrendezvous@gmail.com



Christelle vous accueille à l'épicerie

« Le panier Valois »

du lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche
de 8h30 à 13h / 16h à 20h
et le jeudi de 8h30 à 13h

5 rue de la pissotte, 77840 coulombs en valois
01 64 33 59 82

relais pickup, DPD, colissimo, chronopost



pain, viennoiserie et gâteaux **sur commande**



Point gaz



Nos artisans et entreprises



* I MEDIA INFORMATIQUE

58D Grande Rue
77840 Coulombs en Valois
06 75 92 30 00
Mail : www.imedia-info.com



* SOCIETE DERETEC

(reprographiste, communication visuelle cartes de visite, flyers, panneaux publicitaires...)

58C Grande Rue
77840 Coulombs en Valois
09 50 27 05 67
Mail : contact@deretec.fr

* DENIS LAROCHE (maçonnerie)

7, Sente Montrollet Vaux
77840 Coulombs en Valois
01 64 35 64 82
06 85 05 01 20

* LEPREUX FRANCK (maçonnerie)

44, Grande Rue
77840 Coulombs en Valois
01 60 01 06 45
Mail :

* SARL GOBLET (maçonnerie)

13C, Rue des Ménétriers
77840 Coulombs en Valois
06 13 56 81 19
01 64 33 67 25
Mail : sarlgobletmaconnerie@gmail.com



* ARBROTECK (création et entretiens des jardins particuliers et entreprises)

2, route de Boyenval
77840 Coulombs en Valois
06 08 31 41 12



* TAXI Jean-Claude : 06 07 99 47 58

* TAXI Laurence : 06 89 62 19 41
Grande rue
77840 Coulombs en Valois

Si vous voulez vous faire connaître comme artisan et entreprise établi sur coulombs, vous pouvez nous envoyer un mail: mairiedecoulombsenvalois@gmail.com

Les Associations

L'empreinte du temps:

L'EMPREINTE DU TEMPS



JOURNÉE COUSCOUS

Le samedi 29 février, 90 personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes pour participer à la journée couscous proposé par Bernard Menu président de l'association. Un apéritif animé par monsieur Guy Taqoui qui tout au long de cette journée nous fascinera avec des tours de magie.

Après l'apéritif quelques pas de danse musique et chansons assurées par Bernard Vencen et Sarah. Une belle journée où les participants ont laissé libre cours à leur appétit de fête.



Merci aux participants en espérant vous revoir l'année prochaine pour un nouveau thème.

Cette année nous avons dû annuler toutes nos manifestations à cause du corona virus, nous espérons que pour 2021 nos activités pourront reprendre et que vous serez nombreux à nous suivre. Les dates vous seront communiquées dans le prochain journal

DES NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

MAIN DANS LA MAIN



À l'occasion de la Saint-Valentin le club a proposé, le 15 février 2020, à ses adhérents et amis un repas dansant animé par Bernard Vancen. Les convives ont apprécié le repas et ont beaucoup dansé, entraînés par les airs de Bernard à l'accordéon. En fin de soirée chacun est rentré chez lui ravi d'avoir passé une bonne journée.

Les réunions du jeudi après-midi réunissent en moyenne 22 personnes. La première partie de la réunion est consacrée aux divers jeux de société, puis vient le goûter, et le loto clôture le tout.

De janvier à mi-mars les réunions ont eu lieu, mais les consignes de protection sanitaire les ont interrompues.

L'EMPREINTE DU TEMPS



L'association a organisé le 29 février une couscous partie les membres ont tout mis en œuvre pour faire de cette journée une réussite. Ce fut un grand succès, les 90 convives réunis autour d'un couscous ont fait honneur à la cuisine, et quand à l'ambiance, là encore les participants ont laissé libre cours à leur appétit de fête.

Bernard VANCEN musicien et organisateur de spectacles, et Guy TAQOI, membre de l'Association, ont su entraîner les couples sur la piste, les faire chanter et danser.

Une journée inoubliable

LE COMITÉ DES FÊTES



Le dimanche 23 février plus d'une vingtaine d'enfants accompagnés de leurs parents étaient réunis dans la salle des fêtes pour participer au loto qui leur est réservé. Pour la modique somme de 1€, 3 cartons sont attribués à chacun des participants.

L'après-midi commence par le tirage des 5 parties, de deux quines et un carton plein, dotées de beaux lots. Vient ensuite le goûter constitué d'une boisson et des crêpes, confectionnées par Geneviève, toujours appréciées.

De janvier à mi-mars les mercredis après-midi des ateliers de loisirs créatifs étaient animés par Élodie et Sylvie. Le confinement a mis fin à ces activités.

Ces trois associations ont organisé les activités décrites ci-dessus. Mais le confinement décrété en mars 2020 les a amené à suspendre leurs calendriers.

En janvier chacune a convoqué son Assemblée générale. Les comptes-rendus, les bilans financiers et les bilans des activités de l'année 2019 ont été déposés à la Mairie conformément aux statuts.

Les calendriers ont été communiqués à la mairie pour acceptation.

Le confinement et les mesures de précaution dues aux risques de contagion ont amenés les associations à suspendre momentanément leurs activités.

Dès que les conditions le permettront elles reprendront leurs activités.

Gérard Herbelin secrétaire du Comité des Fêtes, secrétaire de Main dans la Main, secrétaire de l'Empreinte du Temps

Tennis :

L'association du club de tennis de notre commune a changé de président Monsieur CADEC Jean Paul laisse la place à Monsieur FLOUEST Laurent après neuf années de gestion du club

Renseignement au **06 79 41 05 12**
mail : laurent.flouest@yahoo.fr
Inscription 2020/2021



Les P'tits Coul en Bien :



Les p'tits Coul en Bien se réveillent ! Malgré le contexte sanitaire, nous espérons pouvoir vous proposer à vous et vos enfants, des activités et manifestations tout au long de l'année dans la joie et la bonne humeur...

N'hésitez pas à nous suivre sur notre groupe Facebook : « les P'tits Coul en Bien »

Distribution de Masques pendant le confinement :

L'association l'Empreinte du Temps a financé durant cette pénible période de confinement environ 250 masques pour les habitants . Merci à madame Lacoste tapissier décorateur de la société « STORE ATHENA » à Montreuil aux Lions, habitante de Vaux sous Couombs et sa famille, qui a rassemblé des bénévoles, prêté ses locaux et ses machines à coudre. Elle a recruté par le biais de facebook du personnel bénévole, comme Maud Barbedette de Couombs en Valois, pour fournir les hôpitaux de la région en blouses et accessoires.

Merci aux conseillers qui se sont mobilisés pour la distribution et qui se sont enquis de la santé des personnes fragiles de Couombs en Valois.

Merci à madame Noël Marcelle de Certigny qui a contribué aussi à la confection de masques pour Certigny/Crotigny.

Merci au Comité des Fêtes qui a financé environ 100 masques.

La nouvelle équipe a transmis des questionnaires aux personnes fragiles, à risque, de la commune pour pouvoir les joindre quand il y a canicule , Covid ou autre, afin de pouvoir s'enquérir de leur santé et besoins.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Informations

Les anciens à partir de 67 ans recevront un colis de Noël. Se faire connaître en mairie avant le 15 Novembre 2020 si vous êtes nouveau résident. Une information vous sera envoyée pour les conditions de retrait



Pour Noël distribution de jouets et de friandises pour les enfants de la naissance à 10 ans. Les nouveaux arrivants doivent se faire connaître avant le 15 Octobre 2020. Cette année pas de spectacle par mesure de sécurité par rapport au covid.

Une information vous sera transmise pour le retrait .

Recensement militaire

Tout jeune français doit faire la démarche de se recenser auprès de la mairie de son domicile . Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée de défense et de citoyenneté (JDC). Ce document sert pour le permis de conduire, examens, concours administratifs. Le jeune concerné doit se faire recenser dans le premier trimestre de ses 16 ans.

LES BONS GESTES :

- Je sors mes poubelles la veille au soir du jour de ramassage et je les rentre rapidement pour ne pas les laisser sur la voie publique.
- Je dépose le verre dans les containers mis à disposition et non pas devant ou à côté de la station d'épuration.
- Si je suis dehors je me sers des poubelles mises à ma disposition à différents endroits dans la commune.
- Si je promène mon chien, je le tiens en laisse, je ne laisse pas faire pipi le long du mobilier urbain ou des poteaux et je ramasse ses déjections.
- Je ne roule pas trop vite, que je sois avec une voiture, une moto , un camion ou bien même un engin agricole.



Il n'y a plus de prêt des chapiteaux (tentes) car ils ne répondent pas aux normes de sécurité exigées vu leur catégorie.

Défibrillateur:

Il est hors service faute d'entretien.
Nous faisons le nécessaire au plus tôt.

Vivre avec nos animaux



Divagation des animaux

La divagation des chiens errants sur la commune peut présenter un danger immédiat pour la santé des personnes, cette divagation est interdite.

Tout animal errant sur la commune pourra être emmené à la fourrière, par les services compétents aux frais du propriétaire.

Tout chien trouvé en divagation pourra faire l'objet d'une demande d'évaluation comportementale si cela est jugé utile auprès d'un vétérinaire inscrit sur la liste départementale de la D.D.S.V et cela au frais du propriétaire.

Les frais liés aux interventions du vétérinaire payés par la mairie seront refacturés au propriétaire de l'animal par l'envoi d'un titre recette valant avis des sommes à payer.

Pour la santé de votre chat, pour éviter une invasion de chats errants stérilisez votre animal.

Excréments sur la chaussée

Ramasser les excréments de vos animaux, est une règle élémentaire de savoir vivre, un devoir de citoyen.

Ramasser ce n'est pas s'abaisser. C'est une preuve de civisme, un geste simple. Nous comptons sur votre civisme pour garder notre village propre

Aboiement des chiens :

Ne laissez pas vos chiens aboyer le jour et encore moins la nuit. Les bruits étant amplifiés.

L'article R1336-5 du code de la santé publique définit la nuisance sonore : « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

Cette législation s'applique 24h/24h ; Cette amende peut s'élever jusqu'à 450€ si le procès verbal établi par la police est transmis au procureur de la république.

Il est du devoir de chaque propriétaire d'un animal de faire en sorte qu'il n'y ait pas de nuisance sonore .

JUSTE UNE QUESTION D'ÉDUCATION ...



Le vivre ensemble

Terrains en friche

Chaque propriétaire se doit de nettoyer son terrain qu'il soit bâti ou non et pas seulement une fois par an.

Le règlement sanitaire départemental indique que « terrains, jardins... » doivent être entretenus de façon à maintenir l'hygiène et la salubrité des habitations. Après un courrier en recommandé sans réponse la commune peut effectuer le nettoyage du terrain au frais du propriétaire.



Déchets sauvages

Oui !! il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue.

De même il est interdit de déposer ses déchets sur la voie publique sans se conformer aux règles de la collecte de déchets définie par la mairie.

Réunions entre jeunes

Nous demandons aux jeunes de notre commune qui se réunissent le soir, de faire attention aux nuisances sonores et aux incivilités envers nos concitoyens.



Petits rappels de la vie municipale



Tous les feux sont interdits, le brûlage des végétaux, **et seulement des végétaux est toléré du 16 octobre au 30 mars** pour des motifs de sécurité et de tranquillité publique nous rappelons que les feux de jardins sont réglementés. Les émissions de fumées ne doivent pas gêner le voisinage.

Merci de respecter les dates et les heures autorisées.

De 7 h à 11 h et 15 h à 18 h

INTERDIT dimanche et jours fériés et du 31 mars au 15 octobre



Eclairage public

Pour signaler une panne notez le numéro inscrit sur le poteau ainsi que son emplacement et transmettez ces renseignements au secrétariat de la mairie ou à l'équipe municipale.



Vitesse excessive

Merci de respecter la limitation de vitesse dans la commune et dans ses hameaux, quel que soit votre véhicule.

Pensez aux enfants



Entretien et balayage du trottoir

Balayage

Dans toutes les rues ou voies, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer régulièrement, depuis leur limite de propriété jusqu'au caniveau, le devant et les côtés de leurs logements, qu'il y ait ou non des trottoirs.

En cas d'accident, les propriétaires ou locataires peuvent être tenus pour responsables.



L'Entretien des trottoirs

En cas de chute de neige, les riverains sont tenus de dégager les trottoirs ou la chaussée et de sabler ou saler les plaques de verglas.

Elagage



Les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées de façon à ne pas gêner le passage des piétons, les câbles électriques ou téléphoniques ni entraver les panneaux de signalisation

Respecter les distances minimum de plantation : à 2 m de la limite de la propriété si l'arbre ou l'arbuste mesure plus de 2 m et à 0,50 m si la hauteur est inférieure à 2 mètres.



Ouverture d'un espace déchets verts

L'espace communal pour dépôts de déchets verts est ouvert depuis le samedi 12 Septembre 2020.

Cet espace se trouve rue des meuniers (à côté du dépôt de verres) à Coulombs en Valois. Vous pourrez y déposer les tontes de gazons et les branchages de 5cm de diamètre maximum, de manière organisée.

Le dépôt de déchets verts sera ouvert tous les **samedis de 9h à 12h du 1er Mars au 31 Octobre.**



Une carte nominative est disponible en mairie pour les personnes qui n'ont pas encore fait la demande. Elle donne droit à 12 passages dans la saison d'ouverture. (Sur le flyer distribué l'impression d'écriture était trop petite et il manquait l'adresse du dépôt vert, veuillez nous en excuser.)



Autre information :

Implantation d'un méthaniseur « agricole » sur le territoire communal :

Nous partageons quelques informations dont nous avons connaissance :

Le méthaniseur de Messieurs Cossut et Duwer (SAS BIONERGIE DE L'OURCQ) sort de terre; la demande de permis de construire a été faite sous le mandat de M.Cossut, il devrait être en service en 2021.

La réalisation de cette unité de méthanisation permettra la production de gaz. Le méthaniseur sera alimenté par 10 850 tonnes/an de produits végétaux : ensilage de CIVE (cultures intermédiaires à vocation énergétique), de cultures énergétiques uniquement en cas de problème climatique sur les CIVE et de sous-produits végétaux d'industries agro-alimentaires.

Le gaz sera vendu par Bioénergie de l'Ourcq à GRDF et introduit dans la canalisation gaz à proximité.

L'épandage des digestats liquides (4,56 tonnes/an d'azote total, 10 000m³/an) se fera sur 630 hectares. Les épandages s'effectueront sur 2 périodes : février/mars et juillet/août.

Création et exploitation d'un captage d'eau souterraine dans la nappe phréatique pour alimenter en eau le méthaniseur (nettoyage et eau de process) ; Le forage sera exploité toute l'année : 6m³/h ; Volume annuel prélevé : 2 000M³/an.

Consignes sanitaire



COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000 (appel gratuit)

On ne serre pas la main

et on ne fait pas

de bisous

mais on se dit quand même

Bonjour!

© Illustration : Coeur d'Artiflo / Vidéo - Swan France

Dechetterie d'Ocquerre

ZA Le Fond de Grand Champs - Tél: 01 60 44 40 03

Encombrants incinérables : plastique (bancs, chaises,...), bois (inférieur à 1 mètre), petits meubles, moquette, papier peint, polystyrène,

Encombrants non incinérables : placo-plâtre, bois (supérieur à 1 mètre), grosses branches, souches d'arbre, poutres, carrelages, portes, fenêtres, canapés, matelas, équipements sanitaires,

Cartons : gros cartons d'emballages complètement vidés de toutes cales,

Gravats : Blocs de béton, pierres, briques, tuiles, parpaings, ardoises, terre, poteries, bitume,

Déchets verts : petites branches, feuilles, tontes, tailles,

Ferrailles : aluminium, cuivre, fonte, bicyclettes,

Autres : huile de vidange, radiographies, batteries automobiles,

Vêtements/chaussures : vêtements, chaussures, rideaux, couvertures, oreillers, couettes, sacs, ceintures,

DEEE (Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques) : Gros électro-ménager (lave-vaisselle, réfrigérateur, micro-ondes, cuisinière), vidéo (écrans), ordinateurs, hi-fi, petits appareils électriques. La déchetterie est dotée d'une installation spécifique pour la récupération des DEEE par la filière Ecologic. Lors de vos achats d'équipements électroniques ou électriques vous contribuez à l'élimination de ces appareils et bénéficiez donc d'une reprise gratuite en point de vente (obligatoire pour votre distributeur).

Déchets dangereux : peintures, colle, solvants, vernis, liquide de dégivrage, liquide de refroidissement, produits insecticides, nettoyant cheminée, alcool à brûler, produits d'entretien des piscines...

Horaires :

*LUNDI: 10h à 12h et 14h à 18 h
*MARDI : 9h à 12h
*MERCREDI : 10h à 12h et 14h à 18 h
*JEUDI : 14h à 18h
*VENDREDI : 10h à 12h et 14h à 18h
*SAMEDI : 9h à 12h et 14h à 18h
*DIMANCHE : 9h à 12h

Fermeture à 17h en hiver

*ASSOMPTION les horaires peuvent être modifiés

Jours de fermetures :

1er janvier , 1 er mai , 25 décembre

Demandez votre carte d'accès en ligne

<https://www.smitom-nord77.fr/formulaire-de-demande-de-carte-2/>

Afin de gagner du temps, il vous est possible d'effectuer votre demande de carte d'accès en ligne. Avant de commencer, pensez à scanner les pièces qui vous seront demandées durant la procédure :

- Les pièces d'identité des personnes autorisées à utiliser la carte (3 au maximum),
- La première page de la dernière taxe d'habitation réglée par le demandeur de la carte faisant mention du n° fiscal,
Et uniquement, si suite à votre déménagement, votre adresse ne correspond plus à celle figurant sur votre taxe d'habitation : un justificatif de domicile de moins d'un an à votre adresse actuelle.

Ramassage déchets encombrants :

A eu lieu le Jeudi 1 er Octobre 2020

(merci de ramasser ce qui n'aura pas été pris)

Etat Civil



MARIAGE:

Pas de Mariage



FÉLICITATIONS

NAISSANCE:

DELAPORTE Maëlyne née le : 13 janvier 2020
MAHMANI Jad née le : 27 Février 2020
LAMBERT Alysée née le : 15 Avril 2020
LEMOINE Camille née le : 11 Juin 2020
DEVISMES Evan né le : 4 Juillet 2020
RAMY Maylia Lise-Marie née le : 5 septembre 2020

Félicitations aux nouveaux parents

DÉCÈS:

Monsieur PLOTTET Jean-Pierre le 3 juillet 2020
Monsieur DOS SANTOS DE SA Joao Manuel le 29 septembre 2020

Avec nos condoléances



Infos Pratiques Le Médical

Maison de santé pluridisciplinaire :

10 Avenue de Couombs à Crouy sur Ourcq 77840

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h à 15h
01 60 23 23 16

Infirmières :

LEGRAND Anita
LOOSVELDT Anne -Claire
BOTRAN Aline
MARECHAL Cindy

Orthophoniste :

BOUQUET Julie (tapez 7)

Sage-femme/gynécologue :

BODROS Loyse

Psychologue :

TARGET Laetia

Osthéopathe :

VAN MOORLEGHEM Thibaud
06 26 02 87 88

Audioprothésistes :

GALMICHE Jessy
GAMET Benoit

kinésithérapeutes :

LERMINIAUX Olivier

Pédicure / podologue :

LIONNET Claire
06 85 83 58 35

Diététicienne/nutritionniste

HALIER Cécile
06 70 24 01 16

Psychomotricienne :

DOUCEMENT Caroline
06 16 45 89 97

Opticienne diplômée :

MARFELLA Cécile
06 63 70 19 93



Suite Médical

Pharmacies et quelques praticiens

Docteur

Chio Guiseppe

5 rue du jeu d'arc
02810 Gandelu
Tél : 03 23 83 06 86
RDV sur doctolib.fr

Docteur

Manéa Madalina

Lizy sur ourcq
Rdv sur doctolib

Dentiste

Calvo Ylann

14 place du marché
77840 Crouy sur Ourcq
Tél: 01 64 36 00 86

Pharmacie

Morgann Wehrel

2 rue Jean Jaurès
77440 Lizy sur Ourcq
Tél: 01 60 01 70 22

Docteur

Lutfi Khalaf Hamoud

75 bis avenue de Paris
02310 Montreuil Aux Lions
Tél : 03 23 70 50 49

Docteur

Agnés Sonnette

Sur Rdv les jeudis et vendredis
A la pyramide (Lizy sur Ourcq)
Tél: 01 64 35 61 09

Pharmacie

Croquet Maillard

2 Place du marché
77840 Crouy sur Ourcq
Tél: 01 64 35 61 09

Pharmacie

Forum Santé sur Canal

69 rue Jean Jaurès
77440 Lizy sur Ourcq
Tél : 07 60 01 88 98



PHARMACIE DE GARDE

<https://monpharmacien-idf.fr>

Numéro Utiles

SOS Médecins (Uniquement sur Rendez-vous) 35 Rue des Cordeliers Du lundi au vendredi de 20h à 00h00 Samedi : 12h00 à 00h00 Dimanche : 20h00 à 00h00	0825 33 36 15	
Urgence Dentaire	0892 23 11 28	
Urgence Ophtalmologie	01 40 02 16 80 (24h/24h)	
Hôpital quinze - vingts 24 rue de Charenton Paris 12ème	01 40 02 15 20	
Centre anti-poisons	01 40 05 48 48 (Paris)	
Enfance maltraité	119	
SOS femmes battues (Meaux)	01 60 09 27 99 ou 3919	
Drogue infos service	0800 23 13 13	
Sida info service	0800 840 800	
Alcooliques anonymes	01 43 25 75 00 (24h/24h)	
Urgence vétérinaire	01 47 46 09 09	
Gendarmerie Lizy-sur-Ourcq Avenue du Général de Gaulle De 8h à 12h et de 14h à 19h	01 60 01 70 00	
Pompiers de Lizy-sur-Ourcq 22 route de Beauval	01 60 61 50 50	
Hôpital de Meaux 6-8 rue Saint Fiacre 77100 Meaux	01 64 77 64 77	
Hôpital de Jossigny	01 61 10 61 10 (Urgences 24h/24h)	
Clinique privée Saint-Faron 1143 rue Charles de Gaulle 77100 Mareuil les Meaux	0826 20 77 27	
Hôpital de Coulommiers 4 rue Gabriel Péri 77120 Coulommiers	01 64 77 64 77	
Centre Hospitalier de Chateau - Thierry Route de Verdilly 02400 Château - Thierry	03 23 69 66 00 (Urgences)	

Numéro Utiles



Pompiers	18	
Police	17	
Gendarmerie de Lizy sur Ourcq	01 60 01 70 10	
SAMU	15	
Appel d'Urgence Europe	112	
Mairie	01 64 35 60 23	
Hôpital de Meaux	01 64 35 38 38	
Clinique Saint Faron	08 26 20 77 27	
Alcooliques Anonymes	01 64 09 40 02	
Drogue Info Service	08 00 23 13 13	
Enfance et Partage	08 00 05 12 34	
Protection et assistance aux personnes âgées (AFPAP)	08 00 02 05 28	
Sida Info Service	08 00 84 08 00	
SOS Amitié	01 43 60 31 31	
Violences Conjugales	01 40 33 80 60	
Assurance Maladie	36 46	
Allô Service Public	39 39	
La Poste	3631	

SAMU : 15

SAMU SOCIAL : 115

POLICE SECOURS : 17

POMPIER : 18

NUMERO UNIQUE D'APPEL URGENCE (Samu/Pompier/Police) : 112

NUMERO D'URGENCE POUR PERSONNE SOURDE ET MALENTENDANTE : 114